



14, rue des Petits-Hôtels - 75010 Paris
Tél. : +33 (0)9 67 44 78 66 - Fax : +33 (0)4 67 37 78 66
email : info@sofim-paris.com
www.sofim-paris.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- PRODUITS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La documentation ainsi que les clichés inclus dans notre catalogue, tarifs et site Web ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas les éléments suffisants pour tenir lieu d'offre définitive.

Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques de nos produits dans le respect des dispositions légales en vigueur.

2- COMMANDES

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux dispositions ci-dessous et prévaudront sur toutes stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commande des clients, les conditions générales d'achat ou de tout autre document émanant d'eux.

Nous n'accusons pas réception de commandes et les délais ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Aucune pénalité pour retard de livraison ne peut nous être réclamée.

3- MINIMUM DE COMMANDE

Notre minimum de commande est de 16,00 € net HT. Toutefois, nous acceptons les commandes d'un montant inférieur avec facturation forfaitaire automatique pour frais administratifs de 5,00 € net HT par commande.

Les reliquats de commande sont conservés durant une période de 90 jours sauf demande écrite d'annulation ou de prorogation.

4- FRAIS DE TRANSPORT

France : FRANCO DE PORT PAR ENVOI : 800,00 € net hors taxes (pour la France métropolitaine).

Étranger :

- Si inférieur à 800,00 € : frais réels.
- Si supérieur à 800,00 € : rendu à frais partagés 50/50.

Pour les envois demandés en EXPRESS, les frais supplémentaires sont à la charge du client.

5- EXPÉDITIONS

Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. En cas d'avarie ou de perte, le destinataire est tenu de mentionner ses réserves sur le récépissé de livraison et d'autre part de les confirmer au transporteur par lettre recommandée, postée dans les TROIS JOURS suivant la réception de la marchandise.

La NON OBSERVATION de ces formalités EMPÊCHE TOUTE ACTION CONTRE LE TRANSPORTEUR et dégage notre responsabilité.

Tous nos envois sont faits par le transporteur de notre choix, en port payé.

Aucun transporteur ne peut être imposé par le Client.

Notre responsabilité ne peut être engagée sur les délais d'acheminement, et seule la date d'expédition détermine obligatoirement la date d'échéance.

6- RÉCLAMATIONS

Toute réclamation de quantité ou de facturation doit être formulée par écrit dans les 8 jours. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

7- RÉGLEMENT

La 1ère commande est payable par chèque ou virement à réception de facture.

Pour les clients ayant déjà un compte ouvert dans nos livres, nos factures sont payables par chèque ou virement à 30 jours fin de mois le 10.

Toute facture inférieure à 77,00 € TTC est payable à réception de celle-ci.

La date de facturation est établie à la date d'expédition des marchandises. 1 % d'escompte est accordé pour un paiement sous 15 jours date de facture.

En cas de non paiement à la date prévue, les sommes dues porteront intérêt de plein droit au taux de 2 % par mois de retard révisable en fonction du taux de base bancaire. Notre société se réserve le droit de suspendre toute nouvelle livraison jusqu'à apurement complet du compte. Le non paiement d'une échéance entraîne la déchéance du terme, les sommes restant dûes deviennent alors immédiatement exigibles. Les frais de retour et de nouvelle présentation d'essais sont à la charge du client.

8- GARANTIE

Nos articles sont garantis contre tout vice de fabrication pour un usage normal.

Cette garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les outils usagés ne sont pas échangés.

9- RETOURS

Nous n'acceptons aucun retour sans accord préalable écrit de l'administration des ventes.

Seuls pourront être autorisés les retours de produits figurant dans le catalogue en vigueur et dans leur emballage d'origine en port payé.

Tout retour en port dû sera systématiquement refusé. Les avoirs pour tout retour seront établis au prix facturé minoré de 20% pour frais de remise en stock.

10- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (Loi 80-335 du 12 mai 1980)

Nous conservons l'entière propriété des marchandises faisant l'objet du contrat de vente jusqu'à complet paiement. Nous pourrions, sans perdre aucun de nos droits exiger la restitution des marchandises aux frais de l'acheteur jusqu'à l'exécution par ce dernier de la totalité de ses engagements.

Toute commande implique l'adhésion automatique et sans réserve à cette clause de réserve de propriété.

A compter de la livraison l'acheteur assure la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner, pour quelque cause que ce soit.

11- JURIDICTION

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de PARIS est seul compétent, même en cas de demande incidente d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.